

DEPARTEMENT DE L'AUBE

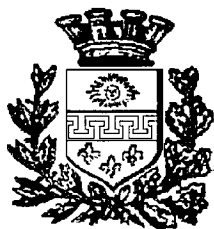
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-140

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

UNION LOCALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS (ULAC) :
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'Union locale des associations d'anciens combattants (ULAC) de Romilly-sur-Seine est une association loi 1901 qui regroupe les différentes associations d'anciens combattants du territoire. Elle joue un rôle essentiel dans la vie locale en participant activement aux cérémonies patriotiques et en contribuant au devoir de mémoire.

Son drapeau actuel, symbole fort des valeurs républicaines et de la mémoire combattante, est aujourd'hui fortement dégradé du fait de son utilisation régulière lors des cérémonies et ce depuis 1945.

Son renouvellement est de ce fait nécessaire afin de garantir des conditions dignes de représentation lors des manifestations officielles.

A ce titre, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de la ville de Nogent-sur-Seine à hauteur de 400 € pour la confection de son nouveau drapeau.

En tenant compte de l'intégration récente de l'Union nationale des combattants (UNC) de Nogent-sur-Seine à l'ULAC, renforçant ainsi son périmètre d'intervention, et que le nouveau drapeau de l'association portera désormais dans ses plis le nom de Nogent-sur-Seine, traduisant l'élargissement

de sa représentation et son caractère intercommunal, il est proposé au Conseil municipal de fixer le montant maximum de la subvention à 300 € pour contribuer au financement de ce nouveau drapeau.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- attribue une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association ULAC ;
- décide que le montant sera versé sur présentation des factures acquittées par l'association ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET